

collectivités en M14 - anticiper le passage au référentiel M 57 à compter du 1/01/2024-



annabelle.vernadet <annabelle.vernadet@dgfip.finances.gouv.fr>
À Sophie BRENOT



Répondre



Répondre à tous



Envoyé en préfecture le 02/11/2023

Reçu en préfecture le 02/11/2023

Publié le

ID : 021-200000925-20231026-26_10_2023_09-DE



Bonjour à tous,

Pour complément vous pourrez inscrire la date du 29/04/2023 dans votre délibération concernant l'avis du comptable.

De sylvie.pernet <sylvie.pernet@dgfip.finances.gouv.fr> ★

Sujet **Re: Fwd: collectivités en M14 - anticiper le passage au référentiel M 57 à compter du 1/01/2024- me transmettre vos délibérations au fil de l'eau**

Pour annabelle.vernadet <annabelle.vernadet@dgfip.finances.gouv.fr> ★, sandra.loyenet <sandra.loyenet@dgfip.finances.gouv.fr> ★

Ce message est peut-être frauduleux.

Bonjour

Pour valoir avis favorable au passage à la M57 en 2024

Bien cordialement

 Sylvie PERNET
Inspectrice Divisionnaire
Comptable
SQC AUXONNE

1 RUELLÉ DES PECHEURS
0380575704

Bonne journée.
Cordialement.



Annabelle VERNADET
Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques
Conseillère aux Décideurs Locaux
CC Plaine dijonnaise / CC Norges et Tille